

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU PAYS DE GRASSE****SEANCE DU VENDREDI 30 MARS 2018****Délibération n°DL2018\_032 : Budget annexe Sainte-Marguerite II - Approbation du compte administratif 2017**

Date de la convocation : 23/03/2018

Date de publication : **10 AVR. 2018**

L'an deux mille dix-huit et le trente du mois de mars à quatorze heures, en application des articles L.5211-1, L.5211-2, L.5211-6 et L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, le conseil de communauté de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège sis 57 avenue Pierre Sépard à Grasse, sous la présidence de Jérôme VIAUD, Maire de Grasse et Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes.

**NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

Afférents au conseil de communauté : 71

En exercice : 71

**ETAIENT PRESENTS :** Jérôme VIAUD, Mekia ADDAD, Pierre ASCHIERI, François BALAZUN, Franck BARBEY, Claude BLANC, Claude BOMPAR, Philippe BONELLI, Pierre BORNET, Gérard BOUCHARD, Dominique BOURRET, Catherine BUTTY, Jean-Paul CAMERANO, Stéphane CASSARINI, Raoul CASTEL, Muriel CHABERT, Marc COMBE, Magali CONESA, Valérie COPIN, José COTTON, Cyril DAUPHOUD, Gérard DELHOMEZ, Jean-Marc DELIA, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre DEOUS, Anne-Marie DUVAL, Paul EUZIERE, Marie-Louise GOURDON, Jean-Marie GUENOT, Jean-Paul HENRY, Fabrice LACHENMAIER, Andrée-Claire LIEGE, Florence LUDWIG-SIMON, Robert MARCHIVE, Claude MASCARELLI, Gérard MERO, Ismaël OGEZ, Michèle OLIVIER, Joël PASQUELIN, Jacques POUPLOT, Anne-Marie PROST-TOURNIER, Marie-Claude RENARD, Christiane REQUISTON, Gilles RONDONI, Catherine SEGUIN-KURATLE, Christian ZEDET.

**ONT DONNE POUVOIR :** Jean-Marie BELVEDERE à Philippe BONELLI, Marino CASSEZ à Raoul CASTEL, Christophe CHALIER à Marc COMBE, Henri CHIRIS à Jean-Marc DELIA, Jean-Louis CONIL à Ismaël OGEZ, Valérie DAVID à Jean-Paul CAMERANO, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL à Stéphane CASSARINI, Christophe MOREL à Dominique BOURRET, Nicole NUTINI à Jérôme VIAUD, Pascal PELLEGRINO à Gilles RONDONI, Gilles PEROLE à Marie-Louise GOURDON, Gilbert PIBOU à Florence LUDWIG-SIMON, Roland RAIBAUDI à Pierre ASCHIERI, André ROATTA à Andrée-Claire LIEGE, Patricia ROBIN à Claude MASCARELLI, Jacques VARRONE à Gérard MERO.

**ETAIENT ABSENTS :** Mireille BANCEL, Claude CEPPI, Jean-Marc DEGIOANNI, Yves FUNEL, Jean-Marc GARNIER, Myriam LAZREUG, Brigitte VIDAL, Philippe WESTRELIN, Jean-Claude ZEJMA.

**SONT PARTIS EN COURS DE SEANCE :** Claude BOMPAR après la délibération n°28 et a donné pouvoir à Claude BLANC, Pierre BORNET après la délibération n°28 et a donné pouvoir à Gérard BOUCHARD, Jean-Marie GUENOT après la délibération n°42 et a donné pouvoir à Christian ZEDET, Fabrice LACHENMAIER après la délibération n°42 et a donné pouvoir à Mekia ADDAD, Marie-Claude RENARD après la délibération n°42 et a donné pouvoir à Christiane REQUISTON.

**A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE :** Philippe BONELLI.

<b>CONSEIL DE COMMUNAUTE</b>	<b>DELIBERATION</b>
<b>DU 30 MARS 2018</b>	<b>N°DL2018_032</b>
<b>RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc DELIA</b>	
<b>FINANCES</b>	
<b>Budget annexe Sainte-Marguerite II - Approbation du compte administratif 2017</b>	
<b><u>SYNTHESE</u></b>	
<b>Il est proposé au conseil de communauté d'approuver le compte administratif 2017 du budget annexe Sainte-Marguerite II.</b>	

Monsieur Jean-Marc DELIA expose au conseil de communauté :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction codificatrice M14 ;

Vu le compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier de Grasse Municipale ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 21 mars 2018 ;

Le compte administratif du budget annexe Sainte-Marguerite II pour l'exercice 2017 a été arrêté au 31 décembre 2017.

Ce compte administratif se présente en concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Trésorier Principal, receveur de la collectivité, et ses résultats en euros sont les suivants :

	<b>Section investissement</b>	<b>Section fonctionnement</b>
<b>RECETTES</b>		
Titres recettes émis	8 389 641,80	8 739 089,72
<b>DEPENSES</b>		
Mandats émis	6 339 472,09	8 739 089,72
Résultat de l'exercice		
<b>Excédent</b>	+2 050 169,71	
<b>Déficit</b>		

	<b>Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2016)</b>	<b>Part affectée à l'investissement</b>	<b>Résultat de l'exercice 2017</b>	<b>Résultat de clôture 2017</b>
<b>Investissement</b>	-1 054 748,13		+2 050 169,71	+995 421,58
<b>Fonctionnement</b>				
<b>Total</b>	<b>-1 054 748,13</b>		<b>+2 050 169,71</b>	<b>+995 421,58</b>

Conformément à l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Président quitte l'assemblée au moment du vote de la présente délibération.

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à la majorité absolue décide :

Abstention : Catherine SEGUIN-KURATLE

Contre : Stéphane CASSARINI, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL (pouvoir à Stéphane CASSARINI), Paul EUZIERE, Mekia ADDAD et Magali CONESA

- **DE DELIBERER** sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DELIA, Premier vice-président ;
- **D'ARRETER** les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section de fonctionnement de la manière suivante :

	<b>Section investissement</b>	<b>Section fonctionnement</b>
<b>RECETTES</b>		
Titres recettes émis	8 389 641,80	8 739 089,72
<b>DEPENSES</b>		
Mandats émis	6 339 472,09	8 739 089,72
Résultat de l'exercice		
<b>Excédent</b>	+2 050 169,71	
<b>Déficit</b>		

	<b>Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2016)</b>	<b>Part affectée à l'investissement</b>	<b>Résultat de l'exercice 2017</b>	<b>Résultat de clôture 2017</b>
<b>Investissement</b>	-1 054 748,13		+2 050 169,71	+995 421,58
<b>Fonctionnement</b>				
<b>Total</b>	<b>-1 054 748,13</b>		<b>+2 050 169,71</b>	<b>+995 421,58</b>

- **DE REPORTER** le résultat de clôture 2017 de +995 421,58 € au chapitre R001 de la section d'investissement du budget annexe Sainte-Marguerite II 2018 ;
- **DE NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier de Grasse Municipale et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Fait à Grasse, les jours, mois et an que dessus.

**Le Président**

*ew*

**Jérôme VIAUD**  
Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental  
des Alpes-Maritimes

